



Association
Le Fond des
Aïrs

25 allée des Fenouillettes
17670 La Couarde-sur-Mer
associationdufonddesairs@gmail.com
06 52 23 81 85

COMMUNIQUÉ

Suite au jugement du 06/06/2023, de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, nous voulons informer celles et ceux qui nous suivent, notamment dans notre dossier de défense des installations sur le Fond des Aïrs, que :

- Nous avons choisi Maître Denis de la Burgade, habilité à ce titre, pour déposer en notre nom un pourvoi devant le Conseil d'État.
- Maître Pierre Jean-Meire continue d'intervenir aux côtés de l'avocat aux conseils afin d'enrichir la réflexion juridique et sur les autres recours notamment le sursis à statuer concernant le PPRN, suite à la décision de la même cour.

Le 08/09/2023, La Couarde-sur-mer

Association du Fond des Aïrs